

AFFILIATION AVEC "CHATEAUX & HOTELS DE FRANCE"

" **CHF Affilié** " est un programme d'affiliation qui vous permet :

- D'intégrer un outil de recherche, d'information et de vente exclusif et original.
- D'accéder à des offres de séjours dans la base d'hôtels de "Châteaux & Hôtels de France".
- De percevoir une commission proportionnelle au chiffre d'affaires généré à travers votre site.

La commission est réglée chaque mois, si un seuil minimum de 50 € (cinquante euros) est atteint dans le mois . Dans le cas contraire, elle sera ajoutée aux commissions à recevoir le mois suivant jusqu'à atteinte dudit seuil.

Reconnaissance de vos internautes

- "CHF Affilié" assure la reconnaissance de vos internautes.

Gratuité

- "CHF Affilié" est un programme gratuit, sans droits d'entrée ni frais d'inscription.

Sécurité

- Dès que vos visiteurs ont cliqué sur un produit, ils entrent dans un environnement "Châteaux & Hôtels de France"dans lequel nous assurons la sécurité des paiements.

Liberté

- "CHF Affilié" est un programme sans engagements : vous êtes libre de quitter le programme à tout moment, quand vous le souhaitez. Pour cela, il vous suffira de nous envoyer un courrier.

Transparence

- A tout moment, vous avez un accès protégé à un rapport détaillé présentant l'état des réservations provenant de votre site Web et le montant des commissions auxquelles elles vous donnent droit.

Tranquillité

- Vous n'avez qu'à installer sur votre site le lien de votre choix vers le moteur de recherche CHF.

VOS AVANTAGES

Quels sont les bénéfices et avantages du programme ?

- En adhérant au programme "**CHF Affilié**", vous **augmentez l'intérêt de votre site** en enrichissant son contenu et vous proposez à vos internautes un service supplémentaire de qualité.
- Adhérer à "**CHF Affilié**", c'est garantir à vos clients des séjours et des **lieux sélectionnés avec soin**, et soumis à une charte qualité. Nos maisons font l'objet de contrôles réguliers et rigoureux.
- Vous **percevez une commission**, calculée au prorata du chiffre d'affaires généré depuis votre site. La commission perçue par le partenaire (en % du CA TTC commissionnable généré) est de 3 % TTC pour les réservations d' Hôtels, les packages et les forfaits.

A titre d'exemple : Séjour de deux nuits dans un hôtel "Châteaux & Hôtels de France".

Montant facturé à l' Internaute : 2x210€= 420€TTC

Commission versée à l'affilié = 3% x 420€= **12, 60 €TTC**

Le chiffre d'affaires commissionnable correspond au montant des ventes TTC généré par les visiteurs de **votre** site Web.

Quand la commission vous sera-t-elle versée?

- La commission sera réglée chaque mois si un seuil minimum de 50 Euros est atteint dans le mois. Dans le cas contraire, elle sera ajoutée aux commissions à recevoir le mois suivant jusqu'à atteinte dudit seuil.
- Les commissions dues sont comptabilisées. Ne sont pris en compte que les séjours réellement effectués.
- Vous pouvez consulter vos commissions à tout moment sur le web.

Comment s'inscrire ?

- C'est très simple : il vous suffit d'imprimer les Conditions Générales de Partenariat et de nous les renvoyer signées. CHF examinera ensuite votre demande et reprendra très vite contact avec vous pour vous confirmer votre inscription au programme "**CHF Affilié**" et mettre en place avec vous les liens vers notre site.

Que pourrai-je proposer à la vente sur mon site ?

- Des séjours dans plus de 500 maisons de caractère à travers la France.

Comment arrêter le programme ?

- Aucun problème. Vous êtes libre de sortir de "**CHF Affilié**" à tout moment. Vous pouvez arrêter quand vous le souhaitez. Pour cela, il vous suffira d'envoyer à "Châteaux & Hôtels de France" un simple courrier en nous rappelant votre identité, votre code identifiant (et le site associé) et en nous précisant les raisons de votre choix. Votre engagement prendra alors fin 1 semaine après l'envoi de ce courrier.

QUESTIONS/REPOSES

Définition de "CHF Affilié"

- "CHF Affilié" est un programme d'affiliation unique qui permet à un site de proposer à ses visiteurs de réserver des séjours dans des hôtels de caractère sans se soucier des aspects liés à la vente.

Qu'est-ce que l'affiliation ?

- Un principe tout simple qui permet au propriétaire d'un site Web de toucher des commissions sur les ventes générées depuis son site Web.

Est-ce que n'importe quel site peut participer au programme CHF Affiliés ?

- Oui, sous réserve que le site ne contienne, notamment, aucun message à caractère politique, pornographique ou xénophobe.

Combien coûte l'adhésion au programme ?

- "CHF Affilié" est un programme gratuit, sans droits d'entrée ni frais d'inscription.

Comment fonctionne le programme "CHF Affilié" ?

- Pour participer au programme "CHF Affilié", c'est très simple : il suffit d'avoir un site Web, d'accepter les Conditions Générales de Partenariat et de remplir le formulaire d'inscription au programme.

Contactez nous pour obtenir le dossier d'inscription :

mcervera@chf.fr

TEL 00 33 (0) 1 58 00 22 00